

SEPT CONSTATS SUR LA SOCIÉTÉ CANADIENNE-FRANÇAISE

- *PREMIER CONSTAT* :

Le développement économique ne peut se satisfaire de l'agriculture seulement (voir le « développement économique intégral » (p. 231-234);

- *DEUXIÈME CONSTAT* :

« [L]es Canadiens comme nation seraient un souvenir », « si l'Amérique du Nord britannique, après 1763, avait égalé en prospérité les États-Unis » (p. 242) ;

- *TROISIÈME CONSTAT* :

Les vaincus de 1760 subissent, après la Conquête, une « série d'exclusions » (p. 245); [voir le transparent n° 2]

- *QUATRIÈME CONSTAT* :

« Les Canadiens sont en « retard », sur leur proche et très puissant voisin, les États-Unis » (p. 254) ;

- *CINQUIÈME CONSTAT* :

« Les Canadiens [...] souffrent de “substitution” parce que l'envahisseur les paralyse et accomplit, à leur place, le développement intégral du Québec » (p. 254) ;

- *SIXIÈME CONSTAT* :

La « collaboration volontaire entre Britanniques et Canadiens » après l'Union et l'obtention de la responsabilité ministérielle font que « les Canadiens s'unissaient avec d'indéfectibles impériaux et acceptaient de demeurer dans l'Empire » (p. 260 et 261) ;

- *SEPTIÈME CONSTAT* :

Les Canadiens estimeront « possible de collaborer sans danger avec les Britanniques » au plan politique et ils accrédièrent « l'idée qu'on peut laisser impunément aux étrangers le domaine des affaires », d'où leur subordination politique et économique qui sera “aggravée par un double romantisme” » (p. 262 et 263) »

**LES VAINCUS DE 1760 SUBISSENT,
APRÈS LA CONQUÊTE,
UNE « SÉRIE D'EXCLUSIONS¹ »**

1. **Exclusion du développement économique intégral** (par « le repliement agricole » ou l'agriculturisme, cet amour déréglé pour la terre).
2. **Exclusion du grand commerce** : perte du commerce extérieur et même intérieur par voie de conséquence.
3. **Exclusion de l'exploitation primaire** : les grandes ressources naturelles.
4. **Exclusion des sources de capitaux** : reléguer à la petite épargne agricole ; priver des capitaux édifiés au pays même.
5. **Impossibilité de s'industrialiser** : le commerce et les sources du capital échappent aux vaincus.
6. **Exclusion de la direction des affaires** : les Canadiens fourniront la main-d'œuvre.
7. **Exclusion par remplacement** (le problème fondamental : « l'Occupation étrangère »), d'où l'impossibilité pour les Canadiens d'entreprendre, en maîtres, la mise en valeur complète des ressources de leur patrie.
8. **Conception tronquée de la vie économique** : hors de l'agriculture, point de salut ; emparons-nous du sol, tout est sauf.

¹ Maurice Séguin, « La Conquête et la vie économique des Canadiens », in *L'Action nationale*, 28 (décembre 1946), p. 308-326. Reproduit et révisé par l'auteur dans Robert Comeau, dir., *Économie québécoise*, Sillery, PUQ, 1969, p. 345-361 (Les Cahiers de l'Université du Québec).

DÉFAITE ET INCERTITUDE DE L'AVENIR

La défaite fondamentale

« Le terme “défaite” prend tout son sens quand la nation vaincue ne peut plus, dans son ensemble ou dans sa majeure partie, retrouver la maîtrise de sa vie [collective]. »

« [Est-ce] pour toujours ? (cf. *Les Normes*, 3,5,16) »

Dans les tout derniers paragraphes de sa thèse de doctorat, Séguin conclut :

L'envahisseur avait caressé deux grandes solutions :

[1] empêcher les Canadiens d'être une nation totalement distincte, c'est-à-dire une enclave préjudiciable à la prospérité de l'Amérique du Nord britannique et

[2] coloniser d'immigrants anglophones le Bas-Canada. Seul le premier de ces deux objectifs a été atteint : le Québec restait dans l'Empire.

Mais la population du Québec ne sera pas britannique. Et qui sait si la défaite du conquérant sur ce second point ne remettra pas en question sa victoire partielle ?

Puis il termine avec cette phrase finale :

Les Canadiens peuvent se réserver l'espérance².

² *La Nation "canadienne" et l'agriculture (1760-1850). Essai d'histoire économique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1971, p. 264.

L'ANNEXION POLITIQUE

Dans les rapports entre les sociétés civiles ou ethnies,

« lorsqu'une **nation** parvient à obtenir un **État souverain**, en même temps, dans cet État, une foule de nationalités demeurent annexées. (voir *Les Normes*, 3,7) »

C'est le cas des Canadiens-Français dans la fédération canadienne. Leur degré d'annexion politique, c'est-à-dire de liberté collective conservée par cette minorité correspond au modèle suivant décrit par Séguin.

Nationalité groupée, majorité locale, maîtrisant un organisme politique régional officiel (province ou État provincial) et représentée dans l'État central par des députés élus directement par le peuple en général, indépendamment de l'organisme régional. (Cf. *Les Normes*, 3,7,5,5.)

Ce qui correspond au cas du Québec avec sa « nationalité groupée » canadienne-française, sa « majorité locale » dans la province de Québec, sa maîtrise de l'État provincial et ses « députés élus directement par le peuple en général » comme représentants dans l'État central.

PERTE DE L'AGIR-PAR-SOI COLLECTIF OU L'INACTION

CHAPITRE PREMIER

VIE ET CONDITIONS DE VIE

- 1.1. — VIVRE AVEC LES AUTRES, MAIS PAR SOI,
— COLLABORATION MAIS AUTONOMIE.
— « TOGETHER BUT ON OUR OWN FEET. » [...]

1.2.1.a) < Pour la société. Définition. >

Brièvement définie, **< la vie collective > est l'action** organisée, concertée d'un groupe d'individus (groupe de tout ordre: compagnie, communauté, équipe, municipalité, province, nation, etc.) **en vue d'atteindre une fin déterminée.**

- 1.2. — AGIR (par soi) : RICHESSE D'ÊTRE
— REMPLACEMENT : OPPRESSION ESSENTIELLE [...]
— **< ACTION ET INACTION >**

Dans le prolongement du postulat précédent, on peut ajouter que

- a. **l'action** et la réaction — **par soi** — ou la présence et l'autonomie développent, enrichissent, épanouissent; <tandis que>
b. **l'inaction**, l'absence, **le remplacement** et la subordination paralysent <et> appauvrissent.

1.2.3.3 **La privation < de l'action >**, le remplacement de l'agir (par soi) collectif équivalent à une oppression essentielle. [...]

1.2.3.5 **Oppression essentielle** : **dès qu'une collectivité remplace**, par son agir collectif, l'agir collectif d'une autre société, **cette substitution** ou ce remplacement (total ou partiel) **est, ipso facto, diminution ou privation d'être**, perte d'expérience, d'initiative **et de possibilité d'accumuler des habitudes pour la collectivité remplacée.**

1.2.3.6 **Cette substitution**, en elle-même, indépendamment de ses modalités, **constitue une oppression inévitable**, nécessaire, essentielle, qui tient à la nature même de la vie, laquelle est agir (par soi).

« PEUT-ON SAVOIR POURQUOI LES HOMMES SE RÉUNISSENT OU SE SÉPARENT, SE CLOISONNENT À LA FOIS ET RECHERCHENT L'UNION OU MÊME L'UNITÉ ? » (Cf. *LES NORMES*, 3,1)

« Qu'est-ce qui dans l'aspect économique peut aider un groupe humain ? ou autrement peut l'asservir ? » « La civilisation est-elle un problème d'assimilation ? » (*Les Normes*, 1959-1960)

Quelques constats

« Au sein d'une nation souveraine et d'une même ethnie, se rencontrent **des phénomènes apparentés à l'impérialisme, à l'annexion, à l'assimilation.** (*Les Normes*, 3,5,18) »

« Lorsqu'une nation parvient à obtenir un État souverain, en même temps, dans cet État, **une foule de nationalités demeurent annexées.** (*Les Normes*, 3,7,4) »

« Si chaque groupe ethnique avait « respecté » son voisin (selon la morale et le droit), **l'humanité serait composée d'une mosaïque de clans**, de tribus et de villages souverains et peu évolués... (*Les Normes*, 3,11,12) »

Assimilation ou annexion ?

« **La cause de l'assimilation est l'annexion prolongée...** (*Les Normes*, 3,11,7) ». « **Il vaut mieux parler d'annexion** plus ou moins forte, d'annexion totale ou partielle, mais non d'assimilation » (*Les Normes*, 3,11,4).

- **Pourquoi ?**

Parce que « même avec une très forte annexion politique, économique, et culturelle, **le sentiment d'être distinct peut perdurer** et servir de point de départ à une montée nationaliste plus ou moins complète... (*Les Normes*, 3,11,5) » Il complète sa pensée, un peu plus loin, en ces termes : « **L'assimilation est l'œuvre du temps ET des circonstances...** <Et s'> il est très facile d'annexer des nationalités,<en revanche,> il est beaucoup plus difficile d'aboutir à l'assimilation *totale*, <car> il reste dans les régions ou provinces des vieilles nations souveraines, <ou encore> des traces de nationalités régionales non complètement digérées. (Cf. *Les Normes*, 3,11,8)

DEUX MANIÈRES DE SORTIR DE L'ANNEXION

1. Par la *libération* politique,
2. Par l'*assimilation totale*.

Et si ce n'est ni l'une ni l'autre de ces deux manières, c'est alors le cas « des peuples coincés entre deux impossibilités » :

1. l'impossible libération ;
2. l'impossible assimilation.

N.B. « Pour ces peuples, il n'est pas de manière pour sortir de l'annexion, ils sont coincés. Et l'annexion représente pour eux un état d'infériorité. (Les Normes, 1959-1960. Notes de cours personnelles.) »

• Où est le juste équilibre ?

« Affirmer la nécessité d'un juste équilibre [de la vie en société], c'est facile en théorie Mais en pratique, jusqu'où faut-il aller dans un sens ou dans l'autre ? Où se trouve le juste milieu ? Ou plus exactement le compromis qui ne comporte pas trop de sacrifices ? (Cf. Les Normes, 1,4,2,4) »

LIBERTÉS COLLECTIVES ET NATION INDÉPENDANTE

La **nation indépendante** : « c'est la nation (au sens sociologique du terme) qui maîtrise comme majorité un État souverain. (cf. *Les Normes*, 3,5,1) »

D'où l'importance de distinguer les différents sens du terme « nation »³.

Toutefois, c'est l'**idée de nation au sens intégral du terme** qui préoccupe le plus Séguin. Selon lui,

« l'idée de **nation au sens intégral**, <considère que> l'agir (par soi) collectif est **possible** dans tous les aspects et peut s'étendre à tous les domaines — à l'intérieur comme à l'extérieur <de la nation> » et que « l'agir (par soi) collectif est **nécessaire dans tous les aspects**. (*Les Normes*, 3,2,4.a.1 et 3.2.4.a.2) »

Les conséquences pratiques dérivant de ces principes fondamentaux signifient pour une « nation au sens intégral que :

- La **maîtrise de l'agir collectif** l'emporte en valeur sur la **manière d'agir** [...];
- **Le plus important** est **ce qui est semblable** [...];
- Le **caractère pour une nation d'être distincte** est préalable au fait d'être **différente** [...];
 - « **Il faut exister séparément d'abord (avant d'avoir une personnalité collective)**. »
- La **manière d'être** sort de l'**existence**. »
 - « **La personnalité, l'originalité viennent nécessairement après le fait d'exister**. (*Les Normes*, 3,2,4,b) »

³ Séguin distingue quatre sens : 1. Un sens général ; 2. Un sens étatique, juridique ; 3. Un sens sociologique, surtout culturel ; 4. Un sens intégral (politique, économique et culturel). (Cf. *Les Normes*, 3,2,1 à 3,2,4). Le quatrième sens est au cœur même du cours sur *Les Normes*.

TROIS SOLUTIONS POSSIBLES POUR LES CANADIENS-FRANÇAIS

- **Vivre** ou accéder à l'indépendance ;
- **Mourir** ou subir l'assimilation totale ;
- **Végéter** ou subir la survivance.

ESSOR DU CANADA FRANÇAIS

Le processus du développement du Canada **Français** a commencé par la naissance du Canada Anglais,

puis après 1760, par l'annexion du Canada Français ;

un siècle plus tard :

d'un côté, un Canada Anglais « *Nation* » et

de l'autre, un Canada Français « *Province* » ;

deux siècles plus tard : même contexte.

**« LA SURVIVANCE [DES CANADIENS-FRANÇAIS]...
ET SES PROBLÈMES »**

Séguin tire quatre constats :

Le premier :

« [U]ne survivance indestructible s'annonce pour les Canadiens français. »

Le deuxième :

« Les Canadiens français sont quand même suffisamment enracinés [...] pour résister, pour tenter de s'affirmer comme collectivité et pour faire spontanément [...] du nationalisme... »

Le troisième :

« [L]es deux Canadas devront, tant bien que mal, trouver le moyen de s'entendre, de "coexister" ... »

Le quatrième :

« [L]a vieille colonisation d'origine britannique, installée le long de la côte de l'Atlantique, [...] aura une influence prépondérante sur l'histoire du conflit des deux nationalismes en territoire canadien. (cf. *Les Normes*, II^e partie, 2,4) »

OBSTACLES À L'AFFRANCHISSEMENT DE L'IDÉOLOGIE FÉDÉRALISTE

Remarque liminaire

Le plus grand devoir, dans l'ordre des idées, écrit Séguin, est de dénoncer l'aliénation fondamentale, essentielle, dont souffre le Canada-Français. Mais, c'est là un travail de sape et de longue haleine.

Trois obstacles

PREMIER OBSTACLE :

L'idéologie fédéraliste est très fortement ancrée dans la mentalité du peuple canadien-français.

Remarque : « On ne secoue pas du jour au lendemain une très vieille tradition qui, depuis plus de cent trente ans, habitue l'immense majorité à accepter comme normale l'annexion. »

DEUXIÈME OBSTACLE :

Le Canada-Français constitue une des nations annexées les mieux entretenues au monde.

Remarque : « Le Québec francophone hésite à risquer son niveau de vie. Et les forces favorables au statu quo exploitent à fond cette crainte par un véritable matraquage psychologique. »

TROISIÈME OBSTACLE :

Le Canada-Anglais est aussi intéressé à maintenir, à défendre, à conserver « sa » province de Québec.

Remarque : La motivation du Canada-Anglais de conserver la deuxième province du *British North America* est aussi grande que celle du Canada-Français à réaliser son émancipation nationaliste.

SERA-T-IL PERMIS AU QUÉBEC DE TRANSFORMER SES RELATIONS DE DÉPENDANCE EN RELATIONS D'ÉGALITÉ DANS L'INDÉPENDANCE ?

« Notre maître le passé⁴ » est une expression très juste. Mais pour nous, depuis deux siècles, le passé a un nom propre. Et nos maîtres les Anglais ne seraient pas dignes d'avoir été nos maîtres pendant deux siècles s'ils se laissaient démolir facilement⁵. »

⁴ NDLE. Expression empruntée au chanoine Lionel Groulx qui avait intitulé trois recueils de conférences et d'articles sous le titre générique de *Notre maître le passé* (3 vol., Montréal, Granger, 1924, 1936 et 1944). À l'époque, il en a été tiré plusieurs éditions.

⁵ In *Histoire de deux nationalismes au Canada*, « Préface » de Bruno Deshaies, Montréal, Guérin, 1997, p. 430-431.

« HISTOIRE NOIRE » (1946)

L'«Histoire pessimiste» ou l'«Histoire noire» qui s'enseigne en quelques endroits depuis 1946 n'est peut-être pas étrangère aux idées séparatistes de 1936.

Cette Histoire prétend que, de la Conquête de 1760, indépendamment de ses modalités, découlent pour le peuple vaincu non assimilé

- une inévitable infériorité politique et
- une inévitable infériorité économique

qu'on ne peut attribuer ni à la méchanceté des vainqueurs ni à l'imbécillité du vaincu.

Et que

**TOUT EFFORT,
MÊME SÉRIEUX À L'INTÉRIEUR DE L'UNION
FÉDÉRALE,
NE PEUT RENDRE LE PEUPLE MINORITAIRE
QUE « UN PEU MOINS PAS MAÎTRE »
DU QUÉBEC
BISETHNIQUE, BILINGUE ET BICULTUREL⁶**

⁶ *Histoire de deux nationalismes au Canada*, p. 429-430.